

ANNEXE 4 A LA CONVENTION TYPE RELATIVE « AUX PLACES SOCIALES DANS LES
ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS »

- Fiche d'évaluation annuelle du dispositif par structure au 31/12/20.. -

L'évaluation annuelle du dispositif « Places sociales » dans la structure est réalisée conjointement par les professionnels de la structure et du Département. Elle est présentée au comité technique local. Les fiches individuelles anonymes de l'ensemble des enfants ayant bénéficié du dispositif pendant l'année sont jointes à ce document afin d'être saisies et analysées par le Département.

Présentation du dispositif dans la structure

Structure

Nom :

Adresse :

Gestionnaire :

Capacité d'accueil totale de la structure :

Convention Places Sociales

Date de la première convention :

Date de la convention en cours (avenant) :

Nombre de places (ETP) :

Nombre de jours d'ouverture :

Nombre de jours pouvant être contractualisés (nb places x nb j ouverture) :

Nombre de jours effectivement contractualisés :

Nombre de jours d'absence justifiée :

Nombre de jours d'absence injustifiée :

ACCOMPAGNEMENT

Les professionnels :

1) de la structure :

- Nombre de professionnels impliqués dans le dispositif :
- Le médecin de la structure intervient-il dans le dispositif ?

2) du Département impliqué dans le dispositif :

- Psychologue du Département ou Financé par le département

Temps de présence (ETP) :

Rythme et modalités d'intervention :

- Nombre d'équipes médico-sociales concernées du Département :
Rythme et modalités d'intervention :

- Intervention de l'encadrement (préciser : santé, social, prévention) :
Rythme et modalités d'intervention :

Modalités des évaluations individuelles :

(Réunions internes ou avec personnel du Département)

Nombre d'heures consacrées aux évaluations (ne pas multiplier par le nombre de professionnels présents) :

-

Nombre d'entretiens sur rendez-vous avec les parents dans la structure :

Nombre de demandes de la structure pour intervention des professionnels du Département auprès de la famille en dehors des synthèses régulières :

Enfants ayant bénéficié du dispositif pendant l'année civile

Nombre d'enfants :

Nombre de familles concernées :

Contrats signés avec les familles dans l'année

Nombre de premiers contrats :

Nombre de renouvellements de contrats :

Durée des contrats

Mois	1 à 3	4 à 6	7 à 9	10 à 12	13 à 18	18 et plus
Premier contrat						
Contrat renouvelé						

Mesures associées aux contrats (enfant concerné)

	Effective s	Demandes en cours
TISF		
AED		
AEMO		
Soins paramédicaux de l'enfant (kiné, orthophoniste, orthoptiste...)		
Prise en charge médico-psychologique de l'enfant (CMP, hôpital de jour, SESSAD, CAMSP, pédopsychiatrie.)		
Prise en charge médico-psychologique d'un ou des parents		
Autre (préciser) :		

Motifs de l'admission (lors du premier contrat ; un ou plusieurs motifs)

	Nombre
Troubles du développement de l'enfant	
Troubles des relations parent/enfant	
Difficultés éducatives	
Difficultés liées à la pathologie de l'enfant	
Sortie de placement justice ou administratif	
Difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle du ou des parents	
Autre (préciser)	

Objectifs des contrats et réalisation à la fin des contrats (un ou plusieurs objectifs simultanés)

	Posés	Réalisés
Respect du rythme et des horaires fixés par contrat		
Adaptation à la séparation		
Amélioration de l'hygiène de l'enfant		
Adaptation de l'alimentation		
Partage d'un temps valorisant parent/enfant (dans l'établissement d'accueil des enfants de moins de 6 ans ou à la maison)		
Réajustement des interactions parent/enfant		
Acceptation et adaptation à la pathologie ou au handicap de l'enfant		
Préscolarisation		
Soutien à la fonction parentale		
Insertion sociale ou professionnelle des parents		
Autre (préciser)		

Enfants entrés dans le dispositif pendant l'année 20..

Age et sexe

	0 à 5 mois	6 à 11 mois	12 à 23 mois	24 à 35 mois	36 à 47 mois	4 ans et plus
Masculin						
Féminin						

Fratrie (par enfant)

	1	2	3	4	5	6 et plus
Taille de la fratrie						
Rang dans la fratrie						

Professions et activité professionnelle des parents (par enfant)

Profession (classification INSEE)	Père	Mère	Activité Professionnelle	Père	Mère
Agriculteur exploitant			Actif		
Artisan, commerçant, chef d'entreprise			Retraité		
Cadre, profession intellectuelle supérieure			Au foyer		
Profession intermédiaire			Congé Parental		
Employé			Chômeur		
Ouvrier			Élève, Étudiant ou en formation		
			Autre inactif		

Vie en couple (par enfant) oui (nombre) : non :

Canton de résidence (par enfant)

	Nombre d'enfants		Nombre d'enfants

Pour les premiers contrats, délai entre la proposition à la structure ou au gestionnaire par les professionnels du Département et la signature du contrat :

Délai	< 1 mois	1 à 2 mois	3 à 5 mois	6 à 8 mois	9 à 11 mois	1 an et +
Nombre d'enfants						
<u>Difficultés liées à :</u>						
- la famille						
- la structure						

Préciser le ou les motifs de ce délai :

Enfants sortis du dispositif pendant l'année

Nombre d'enfants :

Nombre de familles :

Age à la sortie du dispositif

0 à 5 mois	6 à 11 mois	12 à 23 mois	24 à 35 mois	36 à 47 mois	4 ans et plus

Orientation à la sortie du dispositif

	Nombre
Famille	
Accueil collectif occasionnel (paiement hors dispositif)	
Accueil collectif régulier (paiement hors dispositif)	
École	
Établissement spécialisé (hôpital de jour, IME ...)	
Placement justice ou administratif	
Rupture de contrat (détailler)	
Autre, (préciser) :	

